

Nos Lettres encycliques sur la constitution chrétienne des Etats.

Au reste, Nous n'examinerons pas ici en détail toutes les choses qui réclament un remède adapté, d'autant plus que vous les connaissez à fond, Vénérables Frères, vous que la gravité des maux touche de plus près et plus qu'aucun autre. Nous n'énumérerons pas non plus tous les points qui requièrent l'action opportune du pouvoir civil afin qu'il soit pourvu, selon la justice, aux intérêts catholiques. Du moment, en effet, qu'on ne peut douter ni de Nos sentiments paternels ni de votre respect pour les lois civiles, il est permis d'espérer que les gouvernants estimeront à son juste prix la disposition de Notre volonté et de la vôtre, et qu'ils s'efforceront de replacer l'Eglise, affligée par tant de motifs, dans la condition voulue de liberté et de dignité. En ce qui Nous concerne. Nous Nous montrerons toujours et entièrement disposé à traiter les affaires ecclésiastiques et à régler d'un commun accord ce qui paraîtra le plus opportun, prêt à accepter de bon cœur les conditions honnêtes et justes.

Il est, par ailleurs, des inconvénients, et non, certes, de peu d'importance, auxquels votre zèle, Vénérables Frères, doit particulièrement remédier. A cette catégorie, appartient en premier lieu le petit nombre de prêtres, provenant surtout de ce que, dans plusieurs localités et pendant un assez long intervalle de temps on a même manqué de séminaires pour l'éducation du clergé. Il en est résulté souvent que l'on n'a pourvu qu'avec peine et d'une manière incomplète à l'instruction chrétienne du peuple et à l'administration des sacrements. Mais maintenant, puisque, par un bienfait de la Divine Providence, chaque diocèse est pourvu de son séminaire et que là où ils n'ont pas encore été rouverts, ils le seront prochainement, comme Nous l'espérons et le désirons, le moyen est tout prêt pour renforcer les rangs du clergé, pourvu que la discipline des élèves des séminaires soit réglée de la manière qui convient. Nous comptons pleinement à cette fin sur votre prudence et votre sagesse bien connues de Nous ; mais pour que Nos conseils sur ce point ne vous fassent pas défaut, réfléchissez sur ce que Nous avons écrit naguère à ce même sujet aux vénérables frères les évêques de Hongrie.

“ Deux choses sont surtout nécessaires dans l'éducation des
“ clercs, la doctrine pour la culture de l'esprit, la vertu pour la
“ perfection de l'âme. Aux classes d'humanités dans lesquelles
“ on a l'habitude de former la jeunesse, il faut ajouter les sciences
“ sacrées et canoniques, en ayant soin que la doctrine en ces
“ matières soit saine, absolument irréprochable, pleinement d'ac-
“ cord avec les enseignements de l'Eglise surtout en ces temps-ci,
“ en un mot, excellentes par la solidité et l'ampleur, afin que le
“ prêtre soit puissant à exhorter...et qu'il puisse redresser ceux qui
“ contredisent la doctrine.—La sainteté de la vie, sans laquelle la
“ science enfle et ne produit rien de solide, comprend non seule-
“ ment des mœurs honnêtes et intègres, mais aussi cet ensemble